

Pascale Philifert, MCF Aménagement et urbanisme, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, UMR-LOUEST

### « Tensions sur la ville : les professionnels de l'urbain en question »

Si les débats actuels sur la gouvernance mettent au coeur de la réflexion les notions de citoyenneté, de démocratie locale et de participation des habitants, c'est bien la place des praticiens de l'urbanisme dans ces processus que nous souhaitons interroger dans cette communication.

Car ce n'est pas seulement le cadre institutionnel qui change mais aussi le cadre d'exercice du métier d'urbaniste dans ses dimensions théoriques et pratiques ou ses conceptions idéales et normatives (Genestier, 1999). L'urbaniste n'est plus seulement un expert supposé ou reconnu disposant de techniques instrumentales, mais est impliqué dans un nouveau contexte d'action où se développent des pratiques de négociation, de concertation au sein d'un réseau d'institutions et d'acteurs. Les changements d'ordre sociotechnique entraînent la promotion d'outils originaux (le projet entre autre) supposant la confection de nouvelles méthodes d'analyse et bien souvent un travail plus collectif. Toutefois la question du rapport entre urbanisme et démocratie demeure particulièrement difficile à résoudre, entre norme technique, émergence de modalités pragmatiques de production urbaine, échelles de la vie quotidienne et celles du pouvoir politique. Dans ce contexte, l'urbaniste est-il un acteur central ou marginal, dépendant ou ambivalent par rapport au pouvoir politique, important ou tout simplement modeste dans le jeu d'acteurs, face à la société civile, au marché... ?

Nous souhaitons, à partir d'un corpus d'entretiens récents auprès d'acteurs, aborder ou réexaminer un certain nombre de questions portant sur la reformulation des conditions et des modalités de l'agir des urbanistes, en quête de nouvelles formes ou de nouveaux rôles, autour des trois entrées suivantes :

#### **Technique, savoir et pouvoir remis en cause**

La critique de la technocratie et des phénomènes de corps « techniques », auquel l'urbanisme peut-être rattaché est redoublé par les questionnements sur l'entremêlement du savoir (notamment avec l'avènement proclamé d'une « société du savoir et de la connaissance ») et du pouvoir qui veut qu'un savoir établi permet et assure l'exercice d'un pouvoir et la construction de légitimités (Foucault, 1975). Cette dépendance relationnelle touche le monde de l'aménagement dans ses rapports à la connaissance et l'action à travers un questionnement sur l'efficacité de la rationalité instrumentale (ou sur le mode d'organisation formelle dont le mode de planification a représenté à un moment un modèle) ou la décision politique. Mais, on le sait, ces rapports complexes et ces contradictions qu'entretiennent les techniciens avec la société autour des notions de pouvoir, technique et savoir, ainsi que leur position dans le monde social, ne datent pas d'hier. Aujourd'hui cependant, il n'est plus question qu'un groupe monopolise discours et opérationnalité dans le champ de l'urbanisme comme il en était question dès les années 50. Le couple planificateur-décideur est remis en cause. La technique et les connaissances sur lesquelles le praticien s'appuie ne peuvent plus être une fin en soi ou une référence absolue. Même s'il existe toujours une rhétorique professionnelle (Paradeise, 1985) fondée sur une pédagogie qui vise à convaincre de la performance de ses fondements, de ses procédures et expériences et à construire un discours légitimant basée sur les compétences, où l'idéologie progressiste n'est jamais très éloignée. Mais comme l'a écrit Schön « *Planners need to reformulate problems strategies and solutions approach rather than follow standardized procedures* » (Schön, 1983).

La nécessité d'articuler débats sociétaux et expérience pratique se pose, au croisement entre les lieux de la technique - et du traitement technique des problèmes - et les lieux du politique (Péraldi, 1995). Autrement dit, il s'agit bien de penser différemment le rapport entre une certaine construction d'une rationalité (technico-scientifique) et l'exercice de la démocratie (Stengers, 2002).

#### **Technique, expertise et démocratie : la tectonique des plaques**

La nature technique de l'urbanisme pose la question du rôle des techniciens dans le processus de la décision politique, qui alimente les débats entre légitimité politique, compétence technique et place de la figure de l'expert. La question porte ainsi sur la place des acteurs techniques dans la revalorisation de la construction collective et sur la mise en débat de l'aménagement. La montée en puissance de la démocratie participative, de la réflexion sur l'élaboration d'un devenir collectif mais aussi des problématiques du développement durable qui lui sont attachées pour partie, pose de façon concomitante la question de la place des savoir-faire techniques et leur mise en pratique concrète par les acteurs. Elle réinterroge les formes de légitimation des élus mais aussi des techniciens et des décisions prises, qui engagent des processus de dépossession ou de compétition entre acteurs. Et font naître des tensions entre acteurs du jeu urbain et un certain scepticisme sur la place et le poids de l' élu et du technicien autrefois en position dominante. Les professionnels sortent peu à peu de leur rôle passé, de nouvelles manières de faire ou d'exercer les métiers de la ville ont émergé au contact des processus d'information ou de participation ou dans les pratiques de médiation entre les élites politiques, économiques et les citoyens (Healey 1997, Innes, 1998, Forester, 1999). Ce n'est plus l'entre-soi qui compte mais les interactions nécessaires entre habitants, politiques, techniciens avec la mise en place de mécanismes et de dispositifs de négociation et d'échange. A travers, par exemple, la question de la maîtrise d'usage des habitants comme « experts du quotidien », sur la prise en compte des compétences habitante ou des attentes des usagers (Zetlaoui, 2007) ou des publics visés. Il s'agit bien de passer d'un « urbanisme confiné » à un « urbanisme de plein air » pour parodier M. Callon (2001). Cependant il convient de ne pas ignorer l'importance des critères économiques, le poids de l'esprit (Ogien, 1995) et de la pratique gestionnaire (Lautier, 2005 in Bonnet) dans l'action urbanistique marqués par des modèles d'action qui empruntent au management.

De plus, dans la transformation de la relation entre professionnels et public, les pratiques développées par les professionnels de l'aménagement renvoient aussi aux situations d'expertise dans lesquelles ils s'inscrivent par leurs compétences, leur milieu et leur activité reconnue. Et nécessite de nouvelles réponses tant sur le plan pratique que symbolique, une sorte de « mélanges de genre ». Quelles relations de travail ou formes de partenariat nécessitant l'implication de tous, acteurs institutionnels, privés et associations promouvoir (co-gestion, co-production ou contre-projet...) ? Et comment définir les modalités de leur mise en œuvre ? Face à une division du travail, entre ceux qui pensent la ville, ceux qui la construisent, ceux qui l'utilisent et l'habitent, d'autres démarches se dessinent, fondées sur la construction d'un espace commun d'action entre une pluralité d'acteurs différents, Loin de marquer l'abandon ou la marginalisation de l'acteur technique, ces changements esquissent certainement les contours d'une place nouvelle où les choix collectifs sont structurés par les contextes d'engagement locaux mais sont aussi traduits par le professionnel. G. Verpraet a pu parler d'un relais actif de transmission et d'élaboration du savoir entre l'Etat et la société civile (1987). On peut avancer aussi le terme d'« acteur pivot » (Hatchuel, 1992).

#### **Un monde clivé ? Des urbanistes sous tension**

Dans cet univers changeant, le monde des praticiens serait-il alors un monde clivé ? Entre, d'un côté, des acteurs « engagés » qui s'efforceraient de développer des approches nouvelles, adaptées aux situations urbaines et territoriales, innovantes fondées sur des démarches processuelles et une attitude de ménagement (Toussaint, 1992). Et, d'un autre côté, des professionnels fortement porteurs de pratiques traditionnelles, routinières, sectorisées, optant pour des modèles d'urbanisme, maîtrisables, segmentés et plus ignorantes des contextes sociaux. Les uns, les yeux rivés sur leur compétence où se maintient une tendance à la croyance en l'expertise, à une rationalité technique conférée par les normes, les valeurs attribués aux outils utilisés, l'adhésion à des modèles urbains prescriptifs hérités, réfugiés derrière la légitimité technique et des connaissances closes sur elles-mêmes et contrôlées par des spécialistes. Les autres s'armant de la conviction dans leurs capacités à trouver des solutions consensuelles et partagées aux problèmes urbains, dessinant une horizon nouveau... La réalité est sans doute plus proche d'une adhésion raisonnée des uns et des autres à des postures croisées selon les projets et les débats.